 Société Commerciale des Transports et des Ports

*S.C.T.P. S.A*

DEPARTEMENT DES CHEMINS DE FER Kinshasa, le

N°

**A**

**DIRECTION DU CONTROLE**

**DE GESTION CENTRAL**

**CONCERNE : ACTIONS A MENER DE LA SEMAINE DU 19 AU 25/09/2022**

1. En association avec le Département PTF, acquérir un Kit complet de communication et de transfert des données entre les agences de l’intérieur ;
2. Entrer en contact avec le Département Chantiers Navals pour apprécier la qualité du bois proposé pour traverses ;
3. A propos des mobiliers fabriqués (lits, garde-robes, armoires ,…) au Département des Chantiers Navals, en collaboration avec celui-ci, s’organiser pour leur embarquement (prévoir 2 wagons) en vue de les expédier par un train à la descente ;
4. Demander à Madame Gabriella BANU d’envoyer la facture proforma des coussinets et sabots de frein pour la locomotive 202, en vue d’avoir idée sur le cout ;
5. Réactualiser le devis raccordement MIDEMA à Matadi ;
6. Financer le repeinturage de la régaleuse 35/1 ;
7. Suivre l’évolution du dossier RADIO TRANS dans son volet 2ème tranche de financement (DAF/CF) ;
8. En collaboration avec la Direction Commerciale et de Marketing, se saisir du dossier Songololo en vue de mener des études sur la réhabilitation de ce Centre et, dans la mesure du possible, étendre les activités récréatives ;
9. En collaboration avec le Département des Marchés et Approvisionnements, ramener les 19 bouteilles se trouvant à Lufu Toto ;
10. Expédier 2 motocyclettes à leurs destinations : Lufu Toto et Kiasi Kolo ;
11. Fournir 2 chaises de bureau dont l’une à la Sous-Direction des ATC Mbanza Ngungu et l’autre à l’Inspection Mécanique locomotives ;
12. Répertorier les différents Bons à Payer de la Sous-Direction ATC Mbanza Ngungu et entrevoir la possibilité de les apurer (Frais funéraires, Remboursement frais médicaux, Missions et Déplacement, etc.).

**LE DIRECTEUR DU DEPARTEMENT/CF**

***en mission***

**MANDIANGUBISELU**

***Directeur***

E-mail:onatracheminsdefer@yahoo.fr Numéro Fax: 24315672656810 NRC KG/9.108/M N° ID Nat: A 0181H

**Transmis copie pour information à**

* Monsieur le Directeur Général ai de la SCTP SA ;
* Monsieur le Directeur Général Adjoint ai SCTP SA ;

Marchés et Approvisionnements

**A Monsieur le Directeur du Département Technique de la SCTP SA**

**à Kinshasa/Gombe**

Monsieur le Directeur du Département,

**CONCERNE : TRANSMISSION DONNEES POUR L’ELABORATION**

**DES TERMES DE REFERENCES POUR TRAVAUX REFECTION**

**TOITURE ET REPEINTURAGE DEPOT DIESEL/LIMET**

A

DIRECTION DU CONTROLE

DE GESTION CENTRAL

CONCERNE : ACTIONS A MENER DE LA SEMAINE DU 05 AU 11/09/2022

1. Organiser le rapport entre la DAF et les Directions Techniques (DVT, DTM et DSET) pour que les achats se fassent avec rapidité et dans le respect de la procédure ;
2. Faire le rapport sur les wagons commerciaux à réparer ;
3. Elaborer un Plan de transport d’un mois (du 09 septembre au 09 octobre 2022) ;
4. Réactiver le service du Personnel des Antennes ;
5. Résilier tous les contrats des marchés implantés le long de la voie ferrée ;
6. Mutualiser avec le Département des Chantiers Navals pour la réparation des wagons et de la transformation de conteneurs en « mi-hauteur » ;
7. Activer le processus de mutation des agents techniciens de Kinshasa à l’intérieur, notamment à Kiasi Kolo ;
8. Poursuivre le désherbage de la voie principale et communiquer la distance déjà réalisée ;
9. Suivre le dossier Camp Piocheurs ;
10. Adresser une demande d’explication au Directeur Adm. et Financier pour le retard dans l’établissement des documents en rapport avec le déplacement des agents désignés pour les travaux suppression des ralentissements ;
11. Mettre à concurrence la DVT avec d’autres prestataires extérieurs pour les travaux de la toiture et de re-peinturage du Dépôt Diesel Limete et préparer les termes de référence quant à ce ;
12. Solliciter le concoure du Département des Marchés et des Approvisionnements pour le transfert de 25 bouteilles à gaz des ATC Mbanza Ngungu au Chantier Naval/N’dolo ;
13. Actualiser les différentes commandes relatives à la réhabilitation de la bourreuse 34/2 ;
14. Saisir le Gouverneur de la Ville en l’informant sur l’intention de la SCTP SA de récupérer les espaces attribués à des tiers, par lui, en gare de Kintambo en vue de la modernisation de cette dernière.

LE DIRECTEUR DU DEPARTEMENT/CF

Denis KABONGO BADIA-MBUJI

E-mail:onatracheminsdefer@yahoo.fr Numéro Fax: 24315672656810 NRC KG/9.108/M N° ID Nat: A 0181H

**SCTP SA**

**DEPARTEMENT DES CHEMINS DE FER** Kinshasa, le 09 septembre 2022.

**INSPECTION CONTROLE DE GESTION**

N°

A

**DIRECTION ADMINISTRATIVE & FIN./CF**

S/C : Département/CF

**CONCERNE : BESOIN URGENT DE LA SEMAINE DU 12 AU 16/09/2**022

Nous approchons votre Autorité pour le motif repris en concerne.

En effet, la semaine en cours qui tire à sa fin a été dominée par le manque des intrants, notamment les cartouches pour les imprimantes.

De ce fait, nous réitérons notre demande de la semaine dernière, il s’agit donc des cartouches :

* 05A HP ;
* Et CF 283A.

Considération.

**L’INSPECTEUR CONTROLE DE GESTION/CF**

**Simon Pierre TSHIMBOMBO MIANDA**

**« SCTP SA »**

**DEPARTEMENT DES CHEMINS DE FER** Kinshasa, le 09 septembre 2022.

**INSPECTION CONTROLE DE GESTION**

N°

**A**

**SOUS DIRECTION ADMINISTRATIVE & PAIE/CF**

S/C : Département/CF

**CONCERNE : NOTE EXPLICATIVE**

Notre présente est pour donner de la lumière sur le dossier d’intérim de l’agent MANZAMBI, matricule : 67.639/S, grade : A3.

En effet, il s’agit de deux périodes distinctes d’intérims successifs. La première, allant du 1er juillet au 24 septembre 2022 est relative au remplacement de l’agent NTA BABANGA, matricule : 67.395/E, grade : A2 sortie en congé de récupération, tandis que la deuxième est relative au remplacement de l’agent LUMEKA, matricule : 68.233/O, grade : A1, sorti également en congé de récupération pour la période du 04 août au 14 septembre 2022.

En définitive donc, du 1er juillet au 3 aout 2022 : intérim A3/A2 et du 4 aout au 14 septembre : intérim A3/A1.

Nous vous en remercions d’avance.

**L’INSPECTEUR CONTROLE DE GESTION/CF**

**Simon Pierre TSHIMBOMBO MIANDA**

**« SCTP »**

**DEPARTEMENT DES CHEMINS DE FER Kinshasa, le 07 septembre 2022**

**DIRECTION DU TRANSPORT**

**N°**

**A**

**DIRECTION ADMINISTRATIVE**

**S/C Département/CF**

**CONCERNE : DEMANDE DE 5000 LITRES DE G.O**

**POUR L’EXPLOITATION**

L’exploitation a encore 1.333 tonnes de Coke CIMKO qu’elle doit évacuer en urgence.

Par ailleurs, 4000 tonnes de Coke du même client sont en cours d’instruction.

Ainsi, nous sollicitons la mise en urgence à notre disposition, à Matadi, de 5000 litres de gazoil ainsi que de fonds pour les équipages des trains afin de nous permettre de réaliser notre objectif de trafic.

Collaboration

**LE DIRECTEUR DU TRANSPORT,**

**Max NGONZO TE NZELA**